

Fiche technique

Certifié ISO-9001/14001

Expoflex Primer

Primaire pigmenté blanc, diluable aux solvants, pour les supports minéraux à l'intérieur et à l'extérieur

Domaine d'emploi	Couche de fond diluable aux solvants, à faible odeur et égalisant les supports minéraux à l'intérieur et à l'extérieur. Spécialement adapté aux surfaces d'enduit blanc très absorbantes, aux enduits projetés gonflables à l'eau et aux plaques de plâtre imprégnées. Expoflex Primer possède un excellent effet en profondeur, réduit et égalise le pouvoir absorbant, consolide le support et constitue une bonne base d'adhérence pour les peintures suivantes. Grâce à sa faible pigmentation, les supports sont déjà légèrement recouverts.
Propriétés	- Pouvoir de pénétration élevé - Faible odeur - Réduit et égalise la capacité d'absorption du support - Améliore le temps d'ouverture de la couche de finition - Adhérence optimisée de la peinture - Meilleur pouvoir couvrant de l'ensemble du revêtement - Très bonne résistance aux alcalis - Faible tension - Conforme aux directives des fiches SIA et ASEPP - Etiquette environnementale suisse catégorie F
Données techniques	Liant Résines polymères spéciales Forme de livraison Prêt à l'emploi Emballage 20 kg Extrait sec DIN EN 53216 env. 58 % Densité DIN EN 53217 1,20 g/cm ³ Viscosité env. 52 s DIN 6 mm Point d'inflammation DIN EN 53213 +76 °C
Support	Convient à tous les supports minéraux, tels que le crépi, l'enduit blanc et l'enduit de ciment à la chaux, le ribage à la chaux, le béton, le plâtre et les enduits de plâtre, le béton lavé ainsi que les anciennes couches de peinture minérale solides. Spécialement adapté aux surfaces d'enduit blanc très absorbantes, aux enduits projetés gonflables à l'eau ainsi qu'aux plaques de plâtre imprégnées. Pour les enduits minéraux neufs et les rapiécages d'enduit locaux, il convient de respecter un délai de carbonatation de 4 à 6 semaines. Le support doit être propre, sec, porteur, absorbant et exempt de substances susceptibles de nuire à l'adhérence, telles que graisse, huile, poussière, algues, mousses, couches non adhérentes ou autres impuretés. Les surfaces à revêtir doivent être contrôlées quant à leur aptitude et leur capacité de charge pour des revêtements ultérieurs. Enlever les couches frittées ou les contaminants avant d'appliquer l'Acide Liquide. Ne pas utiliser sur des supports exposés au sel ou sur des surfaces horizontales exposées à l'eau. La compatibilité avec les produits d'étanchéité doit être clarifiée avec le fabricant de ces produits.
Système d'application	Couche de fond 1x Expoflex Primer
Application	Peindre, rouler ou au pistolet. Dilution Avec diluant inodore. Selon le pouvoir absorbant du support, max. 5 %. Consommation Environ 100–350 g/m² par application, dépendant de la méthode d'application, de la structure et de la capacité d'absorption du support.

	Température minimale d'application Ne pas appliquer en dessous de +5 °C de température ambiante et de température du support. Nettoyage des outils Avec du substitut de térébenthine.
Séchage DIN EN 53150	Recouvrable après env. 24 h à +20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air. Des températures plus basses ou une humidité de l'air plus élevée prolongent le temps de séchage.
Stabilité au stockage	Durée de stockage max. 12 mois à +20 °C dans des emballages non entamés. Conserver au frais et au sec. Protéger des rayons directs du soleil.
Remarques particulières	Pour les enduits blancs normalement absorbants et les enduits projetés non gonflables à l'eau, utiliser de préférence Exosil Primer. Respecter les normes et directives ASEPP/BFS et SIA applicables à l'élément de construction à traiter. Respecter et utiliser les listes de contrôle ASEPP, les protocoles de contrôle et les instructions de maintenance.
Directive 2004/42/CE	Le produit est inférieur à la valeur maximale de 750 g/l de la catégorie de produits A/h Lb et est donc conforme. Teneur en COV : max. 460 g/l.
Données de sécurité	Classification/conseils de prudence Voir la fiche de données de sécurité et l'étiquette actuelles. Code de déchets 08 01 11 S

Les informations ci-dessus ne peuvent être que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la multitude de matériaux différents excluent toute revendication sur la base de ces indications. En cas de doute, nous recommandons de procéder à des essais personnels suffisants. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

Téléphone +41 (0)44 817 74 74 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch